



*Lyon, le 15 février 2024*

## Communiqué de presse

# Canal du Rhône au Rhin : fin de la pose des nouvelles portes de l'écluse de Tarragnoz

**Ce lundi 19 février, VNF procèdera à la pose des nouvelles portes aval de l'écluse n°51 édifée en rive gauche du Doubs en aval de Besançon. La pose des portes amont est, quant à elle, intervenue le 14 février. Ce chantier est une illustration des investissements en faveur du canal du Rhône au Rhin, itinéraire dédié principalement au tourisme fluvial.**

Longue de 38,50 m et large de 5,20 m (gabarit Freycinet), l'écluse de Tarragnoz permet de franchir une chute de 1.90 m. L'ouvrage est muni de 2 portes automatisées, à 2 vantaux métalliques équipés de vantelles papillons. Chaque vantail mesure plus de 6 m de haut et plus de 3 m large, pour un poids de plus de 4 tonnes.

Réalisé par VNF avec l'appui d'entreprises spécialisées, le changement des portes de l'ouvrage est une opération de modernisation d'un montant de 900 000 euros, qui se déroule en plusieurs étapes : remplacement de la passerelle permettant d'accéder au site, acheminement par la rivière du matériel flottant et des 2 grues, démontage des équipements de l'écluse, remplacement de l'armoire électrique d'automatisme, mise en place des batardeaux à l'aide de plongeurs, dépose des anciennes portes et pose des nouvelles portes. Suivront le démontage des batardeaux et enfin la remise en eau de l'écluse.

Commencé à l'automne 2023, le chantier a été fortement perturbé par les crues d'hiver du Doubs, toute intervention avec le matériel flottant étant interdite tant que la rivière dépasse la cote de 2.6 mètres au Moulin Saint Paul.

## Le canal du Rhône au Rhin, un itinéraire dédié au tourisme fluvial

L'écluse de Tarragnoz est l'une des 67 écluses du canal du Rhône au Rhin, un linéaire de 180 km de d'Allenjoie jusqu'à Saint-Symphorien-sur-Saône avec une succession de parties en rivière (Doubs et Allan) et des dérivations canalisées.

Jalonné par des haltes et ports de plaisance situés au cœur de cités historiques (Dole, Besançon, Montbéliard), l'itinéraire et ses berges accueillent des activités de location de bateaux, de croisière et de plaisance privée, mais également des sports nautiques, de la randonnée et du cyclotourisme.

Les retombées économiques touristiques pour les territoires sont estimées à 4.5 M€. Depuis plus de deux ans, VNF est engagé avec ses partenaires territoriaux dans une démarche pour développer ensemble l'offre touristique et de loisirs sur et autour du canal du Rhône au Rhin et de la Vallée du Doubs.

## À propos de Voies navigables de France

**Voies navigables de France** (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.

Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement. Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.

VNF.fr     

## CONTACT PRESSE

**Voies navigables de France**  
Communication Rhône Saône

**Antoine QUIDU**  
06 88 21 35 48  
antoine.quidu@vnf.fr